

BELOUKHA - JADE INTERNATIONAL

1er produit de biocontrôle désherbage et épamprage

Publié le 09/02/2015 par Viti Veille dans [viticulture](#), [beloukha](#), [jade international](#), [alidad'invest](#), [biocontrôle](#), [épamprage](#), [désherbage](#)

Produit agissant strictement par contact, sans systémie et sans impact sur la germination des graines dans le sol, **Beloukha** est le **1^{er} produit de biocontrôle homologué pour le désherbage (16 l/ha) et l'épamprage (6 à 8 l/ha) de la vigne**, souligne la société de protection intégrée des cultures **JADE International**, filiale du **Groupe Alidad'Invest** (Bordeaux, 54,2 millions d'euros de CA, 120 personnes) qui a obtenu l'AMM du produit mi-janvier 2015.

Issu de l'**huile de colza** par un procédé d'extraction naturelle, **Beloukha** peut être appliqué sur pampres de 4 à 6 feuilles (jusqu'à 15 cm, non ligneux), et sur adventices (jusqu'à 10-12 cm pour les plantes à tiges, et avec un diamètre inférieur à 6-8 cm pour plantes à rosettes), avec un **effet « choc »** visible dès deux heures après l'application, affirme la société. **Quatre points clé justifient le succès du produit** : la météo, le stade des adventices, la concentration et volume de bouillie, ainsi que la couverture optimale des feuilles.

Les caractéristiques environnementales du produit lui confère la qualification **Nodu Vert er IFT Vert**, lui permettant d'être potentiellement éligible à la MAEC. Jade propose aussi des **formations** (passeport Beloukha) pour valider la bonne connaissance et compréhension du produit et identifier les caractéristiques techniques afin de bien assurer le positionnement du produit. **Des extensions d'usage** en arboriculture et maraîchage arriveront pour la campagne 2015/2016.

TEC pour limiter la dérive

Pour améliorer la performance technico-économique de Beloukha, Jade, qui a d'ailleurs lancé son nouveau **site Internet** ce début d'année, préconise l'utilisation **du nouveau procédé de pulvérisation en espace confiné TEC**. Lancé par le groupe Alidad'Invest avec **l'entreprise TEC : Technologie Eco Confinée**, ce procédé s'inscrit dans le cadre de la nouvelle Loi d'Avenir Agricole pour limiter la dérive, précise le groupe. En vigne, la technologie TEC est déjà disponible pour la maîtrise des adventices sous le rang et entre les rangs.